

École normales supérieures – session 2018

Consignes aux candidats admissibles pour les épreuves d'admission des concours MPI et INFO

Calendrier (Proclamation des résultats d'admissibilité et épreuves orales) :



Le calendrier de passage des épreuves orales dépend du numéro de la série mentionné sur la convocation aux épreuves écrites.

- Pour les concours MP/MPI et INFO des ENS :

Série	Publication de la liste des admissibles	Mise à disposition des Plannings individuels	Epreuves orales
3	Vendredi 8 juin	Vendredi 15 juin	du lundi 18 juin au dimanche 24 juin
4	Vendredi 8 juin	Vendredi 22 juin	du lundi 25 juin au dimanche 1 ^{er} juillet
1	Vendredi 8 juin	Vendredi 29 juin	du lundi 2 juillet au dimanche 8 juillet
2	Vendredi 8 juin	Vendredi 6 juillet	du lundi 9 juillet au dimanche 15 juillet

Démission :

En cas de **démission**, même partielle, le candidat **est tenu de prévenir par écrit** le secrétariat pédagogique du concours à concours.mpi@ens.fr **dans les plus brefs délais**.

Le candidat peut démissionner de chaque concours (Ulm, Lyon, Paris-Saclay et Rennes) indépendamment.

(Par exemple, s'il est admissible à Ulm et à Paris-Saclay, il peut démissionner d'Ulm sans démissionner de Paris-Saclay. Dans ce cas, il passera toutes les épreuves communes et les épreuves spécifiques à Paris-Saclay mais pas les épreuves spécifiques à Ulm.)

Épreuve de TIPE :



Procédure à respecter impérativement pour assurer le bon déroulement de l'épreuve :

1^{ère} opération à effectuer par le candidat :

Le candidat doit communiquer la discipline de son TIPE **dès la publication des résultats d'admissibilité, et avant dimanche 10 juin minuit**, en se connectant sur le site web <https://concours-mpi.ens.fr/>, grâce à son numéro d'inscription et un mot de passe qui lui sera communiqué par le secrétariat des concours.

2^{ème} opération à effectuer par le candidat :

Le candidat transmettra son TIPE en version électronique sur le même site web <https://concours-mpi.ens.fr/>, sous forme d'un fichier pdf unique. Ce TIPE doit être transmis **entre la date de publication de l'admissibilité et le jeudi 14 juin à 23h59**.

Pour toute question, contacter le secrétariat pédagogique à concours.mpi@ens.fr ou au 01 44 32 29 66 et 01 44 32 29 67.

La page de garde du TIPE peut être téléchargée à l'adresse :
<https://banques-ecoles.fr/cms/filiere-mp/oraux-mp-2018/>

Les consignes pour le TIPE sont disponibles (page 15) sur :
http://www.ens.fr/sites/default/files/notice_ENS_2018.pdf

Épreuve de TP d'algorithmique (concours INFO des 4 ENS) :



L'épreuve se déroulera à l'ENS de Lyon, les informations spécifiques sur les systèmes d'exploitation et les langages disponibles sont sur :

<http://www.ens-lyon.fr/LIP/ConcoursInfo/>

Localisation des épreuves :

Les épreuves se dérouleront à l'ENS (Paris) à l'exception de l'oral de Langue vivante qui se tiendra à l'École polytechnique, de l'oral de mathématiques spécifique aux ENS de Paris-Saclay et Rennes qui se tiendra à l'ENS Paris-Saclay à Cachan, et du TP d'algorithmique qui se déroulera à l'ENS de Lyon. **Pour les candidats admissibles à Polytechnique, l'épreuve de langue se déroulera durant les oraux de cette école.**

Transmission du planning de passage des épreuves orales :



Procédure mise en place pour l'envoi des plannings des candidats :

Le planning de passage des épreuves orales sera transmis directement aux candidats admissibles par courrier électronique à l'adresse mentionnée lors de l'inscription par le secrétariat pédagogique du concours. Les détails pratiques du déroulement des épreuves seront donnés dans cet e-mail.

Secrétariat Pédagogique :

Le secrétariat des épreuves d'admission des concours de la Filière MP MPI et INFO gère toutes les questions relatives à l'organisation des épreuves d'admission. Il est ouvert pour les inscriptions aux épreuves d'admission et tous les jours d'épreuves, de 8h à 18h.

Il se situe à l'adresse suivante :

École normale supérieure
Salle Beckett (rez-de-chaussée, entrée à droite de l'entrée principale)
45 rue d'Ulm
75 005 PARIS

Il est joignable :

- **par téléphone** au 01 44 32 29 66 ou au 01 44 32 29 67

- **par courrier électronique adressé à** : concours.mpi@ens.fr



Les candidats sont invités à se présenter s'ils le souhaitent au secrétariat pédagogique le jour de leur première épreuve passée à l'ENS Ulm afin de vérifier leur convocation avec les secrétaires pédagogiques.

Réunions d'information pour les candidats admissibles :

Deux réunions de présentation des formations proposées à l'École Normale Supérieure aux candidats admissibles des concours MP, MPI et INFO sont organisées **mardi 26 juin à 16 heures** et **jeudi 5 juillet à 16 heures** (45 rue d'Ulm Paris 5^{ème} – salle Dussane).

Les représentants des départements de Mathématiques, de Physique et d'Informatique seront présents et pourront répondre aux différentes interrogations des candidats sur les parcours proposés par l'ENS.